

Le volet agricole des Améliorations foncières vaudoises en 2016

**Service de l'agriculture et de la
viticulture, Office de crédit agricole**

Séminaire de la Société vaudoise des
améliorations foncières du 29 avril 2016

M. Jacques Henchoz, SAVI, chef de division

M. Samuel Monachon, SAVI, chef de secteur

M. Philippe Rossy, OCA, gérant

Les Améliorations foncières vaudoises en 2016

- ▶ Transfert des AF agricoles du SDT au SAVI (Jacques Henchoz)
- ▶ Procédures et traitement des dossiers par le SAVI (Samuel Monachon)
- ▶ Mandat pour l'examen de dossiers de mesures individuelles à l'OCA (Philippe Rossy)

Transfert des AF agricoles du SDT au SAVI

- ▶ Tâches transférées et répartition des compétences
- ▶ Etat de la situation
- ▶ ETP transférés
- ▶ COPIIL et GT
- ▶ Attribution des responsabilités

Tâches transférées et répartition des compétences

Catégories AF	Porte d'entrée/Compétences
Syndicats AF en zone agricole	SAVI
Programme de développement régional agricole (PDRA)	SAVI
Communes et associations	SAVI
Projets liés au développement des filières de production (projets collectifs)	SAVI
Projets de mises en réseaux écologiques et de valorisation du paysage	SAVI
Réseaux d'adduction d'eau potable et d'irrigations	SAVI
Morcellement	SAVI
Syndicats AF mixtes	SAVI ou SDT
Syndicats AF en terrain à bâtir	SDT
Bâtiments ruraux et viabilités en zone de collines et de montagnes	Instruction Prométerre (OCA) / décision SAVI
Bâtiments ruraux et viabilités en zone de plaine	Instruction Prométerre (OCA) / décision SAVI
Fosses à purin	Instruction Prométerre (OCA) / décision SAVI
Mesures Lavaux (Murs de vignes)	Instruction Prométerre (OCA) / décision SAVI
Porcheries	Instruction Prométerre (OCA) / décision SAVI

Etat de la situation

► Nombre de dossiers transférés au SAVI

- 14 palettes (20 cartons/palettes) de dossiers « actifs »
- 35 palettes d'archives vivantes et mortes

dont

- Syndicats AF: 38 « actifs »
 - Communes:
 - ▶ 25 chemins en cours
 - ▶ 10 réseaux d'eau potable
 - ▶ 4 arrosages
 - ▶ 6 consolidations de sols
 - Projets collectifs:
 - ▶ 7 en cours de réalisation
 - ▶ 8 à l'étude
 - PDRA: 8 en cours
 - Réseaux OQE: 108
-

Etat de la situation

- ▶ Depuis le 1^{er} janvier 2016
 - 2 dissolutions de syndicats
 - 1 à 2 dissolutions prévues d'ici fin 2016
 - 1 constitution (Travys - Chavornay)
 - Travaux collectifs suivent leur cours

ETP transférés

- ▶ Ingénieurs-conseil au SAVI
 - M. Michel Ansermoz
 - M. Claude Tilleu
- ▶ Morcellement
 - Mme Marie-Laure Chezeaux
- ▶ Secrétariat administratif
 - Mme Manuella Valélian

COFIL et GT

- ▶ Syndicats AF en zone agricole (I)
 - Groupe de travail «Procédures»
 - ▶ Constitué de membres de l’OVG, ProNatura, SVAF, Prométerre, UCA
 - ▶ Objectif: simplifier les procédures
 - ▶ Coordination avec le SDT une fois les procédures finalisées
 - Des simplifications sont possibles
 - ▶ appel d’offre pour le technicien-géomètre effectué par un bureau
 - ▶ révision des comptes sera faite par un organisme spécialisé (fiduciaire) et non par le SAVI; simulation financière par le caissier du Syndicat
 - ▶ participation du SAVI aux assemblées et aux séances de chantier uniquement sur demande ou si décisions importantes

Attribution des responsabilités

- ▶ Syndicats AF en zone agricole (II)
 - **D'une manière générale, plus de responsabilités pour les syndicats et les bureaux (techniciens/surveillants), moins d'implication de l'Etat**
 - **Haute surveillance, selon recueil de texte LAF :**
 - ▶ **Vérifier si les projets sont régulièrement mis à l'enquête publique**
 - ▶ **N'intervenir que si des justes motifs l'exigent**

Procédures et traitement des dossiers par le SAVI

- ▶ Syndicats AF
 - Ingénieur-conseil: M. Michel Ansermoz
 - Ingénieur-conseil: Claude Tilleu
- ▶ Communes et associations de communes
 - Ingénieur-conseil: M. Michel Ansermoz
- ▶ Réseaux d'eau et irrigation
 - Ingénieur-conseil: M. Michel Ansermoz

Procédures et traitement des dossiers par le SAVI

▶ PDRA et projets collectifs

- Ingénieur-conseil: M. René Neuenschwander
- Volet financier effectué par l'OCA

▶ Réseaux écologiques

- Ingénieure: Mme Anne-Laure Vanolli
- RAPPEL changement important: paiements 2 fois par an: envoi des décomptes 15.05 ou 15.11
- Tendance au regroupement des réseaux

Procédures et traitement des dossiers par le SAVI

► Morcellement

- Gestionnaire: Mme Marie-Laure Chezeaux
- Changement de formulaire et de procédure dès le 1^{er} juin 2016
- Procédure nouvelle: suite à un arrêt de la CDAP, consultation du SDT en amont avec décision exécutoire directement au requérant (actuellement: le SAVI transmet la décision du SDT)

AF: aspects financiers

- ▶ **Crédits cadre existants:**
 - 2006: 368 mios
 - 2007-2010: 25 mios
 - 2010-2014: 47 mios
 - 2015-2017: 22 mios, dont 2 mios pour les murs de vigne
- ▶ **Octrois possibles sur le crédit cadre 2015-2017**
- ▶ **Versements opérationnels**
- ▶ **Collaboration étroite avec l'OCA**

Prochaines étapes

- ▶ Réflexion sur le dispositif financier
- ▶ Révision des normes AF
 - Dossier de cadrage pour les syndicats AF à constituer
- ▶ Modification des bases légales?
- ▶ Mise en place de forfaits

Nombre de dossiers BR

	Totaux	Dont dossiers ouvert en :								
		2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Nbre de dossiers construction ouverts	267	13								
Nbre de dossiers murs de vignes ouverts	14	8	6							
Dont dossiers avec décision d'octroi	75	4 + 13	30	20	4	7	2	1	0	2
Dont dossiers en cours et fin de travaux	54	0	23	15	4	7	2	1	0	2
dont charges foncières demandées	38	0	23	10	0	3	1	1	0	0
dont décptes des travaux attendus	38	0	22	5	4	4	1	1	0	1
Nbre de dossiers payés en 2016 (VD+CH)	14	0	12	0	0	2	0	0	0	0

Etat financier BR

année	dont dossiers ouverts en :								
	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Subv. VD accordée (pour ces dossiers ouverts)	-	6'289'200	2'360'100	606'500	940'000	211'900	99'000	-	307'800
Subv. fédérale accordée (idem)	-	2'501'100	1'403'560	-	444'800	200'300	108'900	-	175'000
Vers. VD eff. par OCA en 2016	1'597'800	1'517'900	-	-	79'900	-	-	-	-
Vers. CH eff. par OCA en 2016	154'000	154'000	-	-	-	-	-	-	-
Solde VD à verser au 01.01.2016	-	1'953'700	388'500	406'500	139'900	133'900	24'400	-	307'800
Solde CH à verser au 01.01.2016	-	1'015'100	328'860	-	181'800	133'300	58'900	-	175'000

Contributions AF

Type d'investissement	Constructions neuves	Agrandissements transformations adaptations
	Forfaits en CHF	Forfaits en CHF
Fosses à purin couvertes plaine	80.- /m3 Max. 40% coût subventionnable collective et 30% individuelle	.-
Fosses à purin couvertes collines /montagne	80.- /m3 Max. 50% coût subventionnable collective et 40% individuelle	.-
Constructions rurales plaine	2'200.- /UGB max. 20% coût subventionnable	max. 2'200.-/UGB ou max. 20% coût subventionnable
Constructions rurales collines /montagne	Contribution fédérale de base x 2 max. 30% coût subventionnable	Contribution fédérale de base x 2 max. 30% coût subventionnable

Contributions AF

Rural individuel maximum	250'000.-	250'000.-
Rural communautaire maximum	350'000.-	350'000.-
Fromageries et caves Quota lait des sociétaires transformé en fromage sur place	0,20 /kg	0,10 / kg
Porcheries si SST + laveur d'air ou SRPA	400.- /pl. porc	75.- /pl. porc
Porcheries supplément pour alimentation petit-lait	60.- / pl. porc	.-
Murs de vignes	Max. 35 % coût subventionnable	Max. 35 % coût subventionnable
Projets collectifs liés au développement des filières de production	Max. 20 % du coût subventionnable / 25% en montagne	Max. 20 % du coût subventionnable / 25 % en montagne

Financement possible avec FIA/FIR (si conditions remplies).

Budget: lait industriel

Coûts complets – Résumé – lait industriel

	Selon hypothèse de prix du lait utilisée dans le budget 45 cts/kg	Hypothèse: prix du lait à 50 cts/kg
	Cts/kg	Cts/kg
Coûts spécifiques + coûts de structure attribués au lait	24.5	24.5
Coûts réels de structure	26.8	26.8
Coûts de structure calculés (prétention salariale de l'exploitant et intérêt des capitaux propres)	10.0	10.0
Prix de revient/kg de lait	61.4	61.4
Paiements directs liés à la production laitière	8.6	8.6
Prix du lait réalisé (y.c. supplément grande quantité de 2 cts/kg)	47.0	52.0
Prix du lait y.c. paiements directs et contributions	55.6	60.6
Perte/bénéfice entre coûts totaux et prix du lait y.c. paiements directs	-5.8	-0.8
Point d'équilibre par le prix du lait	52.8	52.8

Merci de votre attention!



Secteur Promotion et structures: contacts

▶ Responsable

▶ Samuel Monachon 021 316 62 23

▶ Structures

• Améliorations foncières

▶ Michel Ansermoz 021 316 65 77

▶ Marie-Laure Chezeaux 021 316 65 74

▶ René Neuenschwander 021 316 62 42

▶ Claude Tilleu 021 316 65 76

▶ Manuela Vallelian 021 316 65 75

• Aménagement du territoire

▶ Walter Frei 021 316 62 08

▶ Promotion

▶ Bernard Luthi 021 557 92 75